

Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes

mercredi 15 juillet 2009, par [Marche Mondiale des Femmes \(Coordination Française\)](#) (Date de rédaction antérieure : 19 juin 2009).

Bonjour,

Voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche Mondiale des Femmes).

Faites passer à vos réseaux et à vos ami-es.

Sommaire

- [MOBILISATIONS](#)
- [TEXTES](#)
- [LIVRES/CINEMA/VIDEOS/SORTIES...](#)

SOMMAIRE

- 1 - La Marche Mondiale des Femmes appuie le mouvement social haïtien pour la promulgation de la loi fixant le salaire minimum à 200 gourdes (5\$US)
- 2 - Lettres d'appui à la Campagne pro-reparation pour les soeurs González du Chiapas au Mexique" - MMF Internationale
- 3 - Un couple de lesbiennes agressé à Segré
- 4 - Recours contre l'accord entre le Saint Siège et le gouvernement français
- 5 - Invitation manipulatrice de l'ambassade d'Iran aux féministes françaises
- 6 - Brigades de protection des familles - CNDF
- 7 - La gestation pour autrui (GPA) : Pour quelle société ? Quelle femme ? Quel couple ? Quel enfant ? - MFPF - CADAC - ANCIC
- 8 - Prostitution : nouvelles offensives
 - * Le droit à une vie affective et sexuelle - *Extrait de l'article de l'Express
 - * Le Manifeste : Tous solidaires avec les personnes handicapées
 - * réaction à ce Manifeste dans le prochain numéro
- 9 - Livres : Altermondialistes et anarchistes contre le système prostitutionnel
- 10 - Revue : Cahiers du Genre N° 46 / 2009 - État / Travail / Famille : « conciliation » ou

conflit ?

11 - DVD et Livre contre le mariage forcé - Voix de Femmes

12 - Fête de la Musique 1 - Info de Lesbia Magazine

13 - Fête de la Musique 2 : rendez-vous avec les Chiennes de garde

14 - Théâtre one women show : La lesbienne invisible

15 - Films autour des droits et des luttes des femmes iraniennes

MOBILISATIONS

1 - La Marche Mondiale des Femmes appuie le mouvement social haïtien pour la promulgation de la loi fixant le salaire minimum à 200 gourdes (5\$US)

La Marche Mondiale des Femmes, organisation créée en 1999, basée au Brésil et comptant plus de 5 000 organisations-membres en provenance de 164 pays à travers le monde, a présentement les yeux rivés sur Haïti en raison des actes de répression infligés par les forces onusiennes de la MINUSTHA aux étudiants et aux étudiantes qui réclament, en solidarité avec les travailleurs et travailleuses haïtiennes, la promulgation par le Président René Préal de la loi votée par les parlementaires fixant le salaire minimum à 200 gourdes par jour (5\$ par jour).

La Marche Mondiale des Femmes est d'autant plus choquée par les agissements des forces onusiennes quand nous savons que la lutte pour l'autonomie économique des femmes qui représentent 55 % de la main d'œuvre dans le secteur de la sous-traitance haïtienne, ne peut être obtenue que par l'instauration d'un salaire minimum juste. C'est-à-dire un salaire qui diminue l'écart entre les salaires les plus hauts et les plus bas et qui permet aux travailleurs et travailleuses de subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs proches. Un salaire minimum institué par loi, qui serve de référence pour tout travail rémunéré (public ou privé) et pour toutes les prestations sociales publiques. La Marche Mondiale des Femmes préconise dans ce sens, la création et le renforcement d'une politique de revalorisation continue du salaire minimum ayant des valeurs communes dans les sous-régions ou régions.

Fort des engagements de la Marche Mondiale des Femmes de construire ou renforcer des alliances avec d'autres mouvements sociaux, de mettre en lumière et dénoncer l'exploitation des droits des travailleurs et travailleuses, de dénoncer le rôle des entreprises dans l'exploitation, nous appuyons la lutte des étudiants et étudiantes haïtiennes qui exigent la promulgation de la loi fixant le salaire minimum à 200 gourdes par jour (\$US 5/jr). Nous profitons aussi de l'occasion pour attirer l'attention sur l'inutilité des armées militaires étrangères en Haïti. Ainsi, en solidarité avec les mouvements sociaux haïtiens, nous exigeons leur retrait du pays.

Vive le mouvement social !

Vive le mouvement féministe

Comité International - Marche Mondiale des Femmes

2 - Lettres d'appui à la Campagne pro-réparation pour les soeurs González du Chiapas

au Mexique" - MMF Internationale

Chères amies, On nous a demandé d'appuyer une campagne pro-réparation pour les Soeurs González, et plus spécifiquement de signer une lettre pro-réparation et justice, et de l'envoyer à la Commission Inter-américaine des Droits humains et à plusieurs secrétaires du gouvernement Mexicain.

Malheureusement la lettre n'est pas traduite en français, alors je vous fais un petit résumé :

- Nous demandons au gouvernement mexicain des réparations dans le cas des soeurs indigènes Ana, Beatriz et Celia González, toutes les trois violées par des soldats dans l'état de Chiapas, au Mexique en 1994.

- Depuis cette date, les soeurs n'ont jamais reçu indemnisation, ni les soldats n'ont été punis, ce qui est une violation de la Convention Américaine des Droits humains, le document du gouvernement mexicain.

- Les organisations qui font partie de cette campagne demandent que le gouvernement mexicain accorde des réparations aux soeurs et à leur mère avec urgence.

Merci de voir la possibilité de signer la lettre au nom de votre organisation et/ou au nom de la MMF dans ton pays, et de l'envoyer à la Commission inter-américaine (lettre en fichiers joints). Notez qu'il faut que la lettre soit envoyée en espagnol.

Merci de votre solidarité ! En toute solidarité féministe,

Célia - Comité international de la MMF

3 - Un couple de lesbiennes agressé à Segré - Communiqué de presse de Quazar - mardi

16 juin 2009 - Source CLF

Deux lesbiennes du centre-ville de Segré (Maine-et-Loire) sont victimes depuis de nombreux mois d'insultes lesbophobes de la part d'un groupe d'une vingtaine de jeunes entre 17 et 21 ans. A deux reprises, l'un d'entre eux a tiré en leur direction avec des balles à blanc. Les deux jeunes femmes, Jessica 24 ans et Virginie 28 ans, font face depuis la semaine dernière à une nouvelle montée en puissance des agressions avec courage et détermination. Quazar leur apporte tout son soutien et dénonce avec la plus grande véhémence l'inaction des pouvoirs publics et de la gendarmerie locale pour faire cesser ces agressions à caractère répété.

Les faits sont consternants : Le 15 mai 2008, un jeune qui avait proféré des propos lesbophobes n'avait pas été poursuivi. Le 30 août 2008, un jeune les a menacé physiquement. Après un dépôt de plainte, il a écopé d'un mois de prison avec sursis et de 200 € de dommages et intérêts. Le même soir un autre jeune a tiré en leur direction avec des balles à blanc. Il y a quinze jours, les jeunes femmes ont été insultées dans un commerce par une partie de ces jeunes. Mardi 2 juin dernier, la voiture de Virginie a été rayée intentionnellement. Vendredi 5 juin, un des jeunes a pénétré dans le domicile des deux jeunes femmes alors qu'elles étaient chez elles, leur causant une grande frayeur. Elles ont porté plainte pour violation de domicile. Dans la nuit de vendredi au samedi 6 juin, cette bande de jeunes les a insultées sous leur fenêtre depuis la voie publique sans qu'aucun voisin ne s'y oppose.

Au cri de « *Bande de sales gouines, descendez !* », « *Vient sucer ma queue* », « *Je vais te la mettre dans le cul, tu vas aimer* », les deux jeunes femmes ont enduré ces propos pendant des heures alors qu'elles disent avoir fait appel à la gendarmerie qui était présente à quelques mètres et qui n'est pas intervenue.

Entre samedi et dimanche dernier, les deux jeunes femmes ont porté plainte pas moins de quatre fois, pour violation de domicile, menaces avec arme, injures discriminatoires, et jet de détritus.

Jeudi 11 juin, Jessica et Virginie ont rencontré Laurent Olivier, sous-préfet de Segré, en présence du capitaine de gendarmerie qui leur ont assuré « *avoir un oeil sur le dossier* ». Mais à la question des deux jeunes femmes, de savoir quand le calme reviendrait dans notre rue, le sous-préfet leur a déclaré ne rien pouvoir faire car c'était un lieu public !

Depuis les événements d'août 2008, Jessica et Virginie avaient écrit à leur maire sans obtenir de réponse de sa part. Gilles Grimaud s'est enfin décidé à recevoir les deux jeunes femmes maintenant que l'affaire s'ébruite dans la presse locale.

Non, Segré n'est pas une zone de non-droit ! L'attitude laxiste des pouvoirs publics locaux et de la gendarmerie depuis des mois a encouragé cette bande de jeunes à commettre ces attaques inqualifiables envers la dignité de deux citoyennes de Segré en raison de leur orientation sexuelle. L'impéritie des pouvoirs publics et de la gendarmerie de Segré a conduit à renforcer le sentiment d'impunité de ces jeunes lesbophobes qui se comportent comme de jeunes mâles sexistes, dominateurs et insultants envers les femmes.

Quazar exige des mesures de protection immédiates des forces de l'ordre, nationales et municipales, en faveur des deux jeunes lesbiennes de Segré, la poursuite sans faillir de ces jeunes et des mesures éducatives et répressives exemplaires envers ces jeunes lesbophobes à qui il est plus que temps d'apprendre le respect et l'égalité des droits des femmes et des lesbiennes.

N'attendons pas que ces jeunes, pour qui le sexe est un enjeu de domination, soient les futurs maris qui insultent et battent les femmes. Rappelons qu'en France, tous les trois jours, une femme meurt sous les coups de son mari ou de son compagnon. N'attendons pas un drame pour agir ! Le sexisme et la lesbophobie, au même titre que toutes les autres discriminations sont des fléaux sociaux qui ne passeront pas à Segré !

Aussi, Quazar, Centre lesbien, gay, bi et trans d'Angers, association de lutte contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle et l'identité de genre, appelle toutes les citoyennes, les citoyens, les partis, les syndicats, les associations LGBT et de femmes, à signer la pétition de soutien en rejoignant Jessica et Virginie dans leur courageux combat quotidien contre le sexisme et la lesbophobie.

4 - Recours contre l'accord entre le Saint Siège et le gouvernement français - Communiqué Ligue des droits de l'Homme et Ligue de l'enseignement (Voir n°133)

Le 18 décembre 2008 un accord sur "la reconnaissance des grades et diplômes dans l'enseignement supérieur" a été signé par Bernard Kouchner, Ministre des affaires étrangères et européennes, et Dominique Mamberti, secrétaire au Saint Siège pour les relations avec les Etats. Un décret du 16 avril 2009, signé par le Président de la République en porte publication. Cet accord est inadmissible. Il remet en cause la laïcité de la République en privilégiant une option spirituelle et en mettant fin au monopole d'Etat pour la collation des grades dans l'enseignement. Il méprise, en outre, les prérogatives du Parlement auquel, selon l'article 53 de la Constitution, doit être soumis tout accord international modifiant la législation.

Afin de s'opposer à sa mise en œuvre, la Ligue des droits de l'Homme et la Ligue de

l'enseignement dépose un recours commun auprès du Conseil d'Etat contre cet accord.

Notre dossier <http://www.laicite-laligue.org/index.php> ?

TEXTES

5 - Invitation manipulatrice de l'ambassade d'Iran aux féministes françaises - Source : Réseau international de solidarité avec les féministes

En avril 2009, l'Ambassade d'Iran a adressé à diverses associations féministes en France une invitation pour intervenir lors d'un colloque « Contributions of the Islamic World to Women's Issues and Analysis of the Consequences of Feminism » (Apports du monde musulman à la question des femmes et analyse des conséquences du féminisme) qui devait se tenir à Téhéran en juin 2009.

Cette initiative s'inscrit dans une stratégie de longue durée du régime islamique qui essaie de donner une image positive de lui-même et de l'évolution de la situation des femmes en Iran. En invitant des associations féministes en Iran pour analyser les « conséquences du féminisme », probablement « négatives » pour lui, le régime islamique cherche à brouiller les esprits et à promouvoir un féminisme qui s'accommoderait des prescriptions de l'Islam.

En effet, les délégations de ce régime participent aux différents rassemblements internationaux, à côté d'autres états anti-démocratiques, pour faire pencher les valeurs universelles des droits humains dont les droits des femmes vers des droits différenciés selon des critères culturels et culturels. Durban II en a récemment fourni un exemple significatif.

Dans le même temps, les nombreux experts de ce régime avancent des chiffres sur l'évolution positive de l'alphabétisation des femmes et sur la baisse du nombre d'enfants par femmes pour faire croire que le régime islamique d'Iran favorise une libération islamique des femmes. D'ailleurs, la théorisation du féminisme islamique s'est fait et se fait notamment en référence à l'expérience iranienne.

Ce régime islamique qui a imposé le port du voile aux femmes iraniennes dès son instauration en 1979, continue à mener des campagnes autour du voile comme symbole identitaire de « la femme musulmane moderne ». Pour cela, il a même désigné pour les derniers jeux olympiques une femme voilée à la tête des sportives iraniennes, alors qu'à l'intérieur du pays les femmes ne peuvent participer à aucun concours sportif où leur corps est exposé (comme la natation). Un apartheid sexuel frappe le champ sportif à tel point que la présence des femmes est interdite dans les stades, lors des matchs, pour qu'elles ne soient pas en présence d'hommes.

Les discriminations sexistes et les violences faites aux femmes font structurellement partie du système mis en place par la République islamique. Par référence à la Charia, les lois en vigueur sacralisent le sexisme, considèrent les femmes comme la moitié d'un homme et permettent sa chosification, alors que les femmes sont bel et bien présentes dans tous les champs sociaux. Les lois existantes et l'image qu'elles donnent des femmes, ainsi que la répression mise en œuvre envers elles créent des situations dans lesquelles les femmes sont quotidiennement l'objet de mépris, de violences et de multiples discriminations. Surgi avec force au cours de cette dernière décennie pour revendiquer l'égalité des droits, le mouvement des femmes subit une constante répression. A l'instar du mouvement étudiant et des contestations des ouvriers et des enseignants, les féministes iraniennes sont arrêtées/es, interrogées/es, violentées/es chaque jour par les forces de la police islamique.

Dans le même temps, au moyen de multiples procédés tels que l'appel aux féministes françaises pour contribuer à son colloque, le régime tente de dissimuler sa dimension totalitaire, antidémocratique et anti-féministe.

Nous protestons contre ce simulacre et nous déclarons solidaires du mouvement féministe iranien qui revendique la liberté et l'égalité des droits. Nous demandons la libération immédiate des féministes et des défenseurs des droits humains actuellement en prison, et la fin de la répression exercée sur les mouvements de la société civile afin qu'ils exercent leur droit élémentaire d'exister.

Pour le réseau international de solidarité avec les féministes en Iran - Paris, le 19 mai 2009

<http://www.iran-women-solidarity.net>

iran.feministe@gmail.com

6 - Brigades de protection des familles : communiqué de presse du CNDF

Michèle Alliot-Marie, Ministre de l'intérieur, vient d'annoncer la création de « brigades de protection des familles » afin de lutter contre les violences intra-familiales. Cette information suscite plusieurs commentaires :

Les policiers et les gendarmes font partie des personnels qui ont été le plus formés sur les violences faites aux femmes. Ceci dit, il en existe encore par exemple qui encouragent les femmes à déposer une main courante plutôt qu'une plainte. Dans ce cadre là, avoir des brigades de police et de gendarmerie, sensibilisées particulièrement aux violences faites aux femmes et dûment formées, pourquoi pas ? Mais pourquoi uniquement sur les violences intra-familiales faites aux femmes et aux enfants ?

En aucun cas, ce type de brigade ne doit être compétent pour traiter d'autres choses que les violences faites aux femmes, la répression d'un sans-papier découvert au hasard d'une intervention par exemple.

Même s'il est prévu que dans ces brigades figurent des psychologues et des travailleurs sociaux, c'est encore la réponse en terme uniquement de répression qui est privilégiée. Bien qu'indispensable, celle-ci devrait être accompagnée d'un ensemble de mesures cohérentes, intégrées et systématiques pour lutter contre les violences faites aux femmes : prévention avant toute chose, éducation non sexiste, formation de tous les personnels, accueil et hébergement des victimes, prise en compte des conséquences des violences notamment au travail, fonctionnement de l'appareil judiciaire, articulation entre civil et pénal, ordonnance de protection, etc, tout un ensemble de mesures qui figurent dans la proposition de loi cadre du Collectif national pour les Droits des Femmes qui a été déposée sur le bureau de l'Assemblée nationale et du Sénat par le groupe de la Gauche Démocratique et Républicaine.

L'action de l'Etat sur les violences faites aux femmes ne semble guère coordonnée : Michèle Alliot Marie annonce la création de ces brigades alors que les services de Valérie Létard, secrétaire d'Etat à la solidarité, en charge des droits des femmes, travaillent aussi sur le dossier des violences faites aux femmes. On aimerait trouver un peu plus de cohérence, signe d'une véritable volonté politique et non d'effets d'annonce.

D'autre part, la Mission d'évaluation de la politique de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes, créée par Bernard Accoyer à la suite du dépôt de 16 000 signatures pour la loi cadre en novembre dernier doit rendre ses conclusions à la mi-juillet.

Quel sort sera réservé à leurs éventuelles préconisations législatives ?

7 - La gestation pour autrui (GPA) : Pour quelle société ? Quelle femme ? Quel couple ? Quel enfant ? - MFPPF - CADAC - ANCIC

Les débats menés pour la réécriture des lois bioéthiques de 2004 inscrivent en filigrane la place du désir d'enfant, de la parentalité biologique et/ou sociale et de l'injonction à la maternité « normalité de toute femme ou couple » dans notre société.

Plusieurs niveaux d'arguments y sont développés :

- L'approche des droits humains fondamentaux dont la liberté du choix, les femmes ont le droit de disposer de leur corps dans le respect et la dignité ;
- L'approche économique:organiser, c'est gérer au mieux pour rendre service aux demandeurs ;
- L'approche psychologique voire psychanalytique : les répercussions psychologiques sur le ou les enfants de la mère porteuse et sur l'enfant né par GPA ne peuvent être évaluées. Pendant la grossesse, une moindre disponibilité pour le ou les enfants est envisageable ; après l'accouchement, un sentiment d'abandon pour l'enfant est imaginable.

Pour les couples demandeurs, la société ne voudrait pas laisser une souffrance sans organiser autour des procédures de soulagement.

L'approche juridique : donner une filiation aux enfants nés par GPA.

La représentation des femmes est bien sur celle d'une mère à tout prix :

- La femme stérile fera tout pour contourner cet état. Mais peut-elle instrumentaliser le corps de l'autre à son profit ?
- La femme féconde est si altruiste qu'elle fera don de 9 mois de sa vie plus quelques cycles très contraignants pour cette fécondation ; son goût de la grossesse, son empathie pour les autres femmes la pousseront à faire ce choix : droit de disposer de son corps jusqu'à en être dépossédée ?
- Un cadeau sera le bienvenu en remerciement pour le bonheur de tout le monde.

Accepterons

nous une sorte de commerce du corps humain sous différentes dénominations : acheter, vendre, rétribuer, compenser, dédommager... Une analogie avec la prostitution vient facilement à l'esprit.

Les mères porteuses seront-elles des femmes sans emploi à faibles revenus ou de riches héritières nageant dans le bonheur ?

Parallèlement, la GPA remettrait en question en France l'anonymat et la gratuité du don de produits du corps humain.

Le modèle de couple, reconnu par la société (nous ne disons pas par la loi) est bien genré féminin-masculin, de préférence avec un soupçon de domination masculine. La famille classique reste l'élément de référence dans la construction de notre société. La GPA veut permettre de reproduire le modèle dominant. La GPA renforce donc la logique de la filiation biologique : pouvons-nous être une personne sans être la fille ou le fils biologique de... ? L'expression "j'appartiens à cette famille" résume assez ce lien ; faut il en plus rajouter les spirales de l'ADN pour mieux le sceller ?

Etre une personne humaine juridique ne suffit plus ; la traçabilité du code génétique permet de repérer les pérégrinations familiales à travers le monde sans falsification possible. Et serait suspect celui ou celle qui voudrait garder l'anonymat !

Dans ce contexte, la mère porteuse n'est qu'une machine à procréer, une étape du processus grossesse ; aucune place, aucune reconnaissance sociale ne lui est faite après l'accouchement, ce qui aurait pu favoriser l'émergence d'autres formes de vie familiale. Mais là n'est pas la question actuelle ; dans la GPA, la femme est réduite à sa fonction de reproductrice.

Une loi pour encadrer ces pratiques est évoquée.

S'agit-il de protéger :

- quelques couples stériles et de répondre à leur demande avec empathie et compassion ?
- la santé des femmes porteuses d'enfants alors que les risques d'une grossesse et d'un accouchement sont imprévisibles ?
- les enfants nés de GPA, procédure interdite en France mais utilisée dans d'autres pays ?

Les procédures d'adoption existent pour répondre à cette demande ; les parents d'enfants nés par GPA réclament une filiation biologique ; la filiation biologique serait-elle supérieure à la filiation par adoption ?

Nous ne pensons pas légitime d'organiser l'instrumentalisation du corps de l'autre au nom de la compassion pour autrui : nous demandons de ne pas légiférer sur la GPA.

Paris, le 3 juin 2009

8 - Prostitution : nouvelles offensives

** Le droit à une vie affective et sexuelle - *Extrait de l'article de l'Express*

Le scandale - L'abstinence à vie est souvent la seule perspective pour les personnes les plus lourdement handicapées.

L'état des lieux - Nombre de personnes handicapées vivent dans le dénuement affectif le plus total. Leurs limites physiques, psychiques ou mentales s'ajoutent à l'isolement pour rendre toute rencontre improbable. A ce jour, leur misère sexuelle reste l'ultime tabou. Peu d'élus se risquent sur ce terrain. Seuls Catherine Trautmann, députée européenne PS, et Nicolas About, sénateur UDF, se sont publiquement engagés, l'an dernier, en faveur d'un mode d'accompagnement à la vie affective et sexuelle pour les individus en situation de dépendance. Disons-le autrement : sans aide, certains ne peuvent espérer connaître ni la sensualité ni le plaisir. Reste à imaginer qui pourrait apporter cette assistance, et comment. Plusieurs pays d'Europe du Nord (Pays-Bas, Allemagne...) **ont résolu la question en formant des assistants sexuels, hommes ou femmes, exerçant un métier reconnu.** Des professionnels qui peuvent embrasser, caresser ou masser les personnes qui font appel à leurs services. La relation sexuelle, en revanche, n'est possible qu'aux Pays-Bas.

Que proposer en

France ? Dans son récent livre blanc, Marcel Nuss, lui-même atteint d'une maladie génétique le privant de mouvement, rappelle qu'il serait vain de plaquer sur l'Hexagone un système venu de l'étranger. "*En Hollande, des femmes mariées font bénévolement de l'accompagnement à la vie intime, affective et sexuelle, écrit-il. Importer ça en France, c'est inconcevable !*" En effet... Marcel Nuss se donne deux ans pour concevoir un projet viable au sein du collectif

associatif Handicaps et sexualités. La première expérimentation devrait être lancée cet automne à l'échelle d'un département.

* *Le Manifeste : Tous solidaires avec les personnes handicapées*

Les personnes handicapées ne se cachent plus. Au mois de mars, à Paris, 35 000 d'entre elles ont défilé en fauteuil roulant ou à pied pour exiger une vie décente. En France, quelque 4 millions d'individus refusent désormais d'être considérés comme des citoyens de seconde zone. Ils ne veulent plus de la charité et réclament simplement la même vie que tout le monde : ni meilleure ni pire. Dans la tradition d'engagement chère aux fondateurs du journal, Jean-Jacques Servan-Schreiber et Françoise Giroud, L'Express a décidé de se battre à leurs côtés, en diffusant ce manifeste.

Parce que la société doit encore changer et tordre le cou aux préjugés, nous réclamons :

Plus d'emplois : Une personne handicapée a 15 fois moins de chance d'obtenir un entretien d'embauche qu'une autre personne.

Un niveau de vie décent : 35 % des personnes handicapées vivent actuellement sous le seuil de pauvreté (817 A mensuels).

L'éducation pour tous : 15 000 enfants handicapés sont encore déscolarisés.

La liberté de se déplacer : 173 000 établissements publics ne sont toujours pas accessibles aux personnes en fauteuil.

Suffisamment de structures spécialisées : Il manque 110 000 places pour accueillir les personnes handicapées en France.

Le droit à une vie affective et sexuelle : Les relations amoureuses des personnes handicapées sont le dernier tabou. Jusqu'à quand ?

* Réactions à ce Manifeste dans le prochain numéro

LIVRES/CINEMA/VIDEOS/SORTIES...

9 - Livres : Altermondialistes et anarchistes contre le système prostitutionnel

Deux petits livres d'analyse critique du système prostitutionnel, qui soulignent en quoi la lutte contre le système prostitutionnel fait partie intégrante du combat pour une autre société sans oppressions et répondent à certains arguments qu'on peut rencontrer en faveur de l'institutionnalisation et de la réglementation de ce système prostitutionnel

- Attac, *Mondialisation de la prostitution*, Editions mille et une nuits, aout 2008 (3 euros)

- Hélène Hernandez et Elisabeth Claude (eds), *Anarchisme, féminisme, Contre le système prostitutionnel*, Editions du Monde Libertaire, mai 2009 (9 euros)

- Sur Radio libertaire (émission femmes libres) Mercredi 17 juin (89.4 mgh) de 18h30 à 20h30, la Commission Femmes de la Fédération Anarchiste présente la brochure : "Anarchisme, Féminisme contre le système prostitutionnel"

10 - Revue : Cahiers du Genre N° 46 / 2009 - État / Travail / Famille : « conciliation » ou conflit ?

Ce numéro présente des travaux comparatifs centrés sur les politiques sociales et familiales mises en œuvre dans différents pays au cours de la période récente. Les auteur-es s'intéressent à l'impact de ces politiques publiques sur la vie professionnelle et la vie familiale des femmes et à leurs effets globaux, notamment en termes d'emploi, de fécondité, de care.

Coordonné par Jacqueline Heinen, Helena Hirata et Roland Pfefferkorn

Lire l'introduction et les résumés des articles sur [_ http://cahiers_du_genre.pouchet.cnrs.fr/](http://cahiers_du_genre.pouchet.cnrs.fr/)

11 - DVD et Livre contre le mariage forcé - Voix de Femmes

L'association Voix de Femmes lutte contre le mariage forcé, notamment grâce à des actions de sensibilisation en direction des professionnels, des scolaires et de leur entourage culturel et familial. Nous vous proposons deux outils pédagogiques pour mener cette lutte, affaire de toutes et tous :

- Le DVD « L'été de Noura » et son livret pédagogique
- Le livre de parole « Quel choix face à un mariage forcé ? ».

Pour recevoir ces outils :

- Envoyer une enveloppe de préférence à bulle, 26 X 19,6 cm, à votre nom et adresse, timbrée au tarif en vigueur de 3,02 euros, à l'adresse suivante : Association "Voix de Femmes" Maison de Quartier des Linandes Place des Linandes Beiges 95000 Cergy
- Merci d'indiquer sur papier libre les coordonnées de votre structure, vos noms & prénoms, fonction, mail et téléphone.

Remarque : un seul exemplaire (par structure/service).

Pour plus de renseignements contactez directement Voix de Femmes au : 01 30 31 55 76 ou à voixdefemmes.secretariat@orange.fr

12 - Fête de la Musique 1 - Info de Lesbia Magazine

Au cœur du 18^e, les femmes fêteront ensemble l'été et la fête de la musique. Au programme, danses à gogo, chanteuses, stands divers, bar, buffet.

Dimanche 21 juin de 14 à 21 heures, Espace ABC, 3 rue de La Chapelle - 75018 Paris, Métro Marx Dormoy (ligne 12) Bus N°60 et 65

Avec Haniele Harrisson : chanteuse et guitariste rock ; Faby : auteure-compositeure-interprète ; Nicole : saxo ; Pascale : compositrice-chanteuse et interprète

Entrée + 1 boisson = 12 euros ; entrée + 1 boisson + buffet = 20 euros

13 - Fête de la Musique 2 : rendez-vous avec les Chiennes de garde

Fête de la musique entre féministes ! Rendez-vous dimanche 21 juin, à 20h, devant le Panthéon dont le fronton s'orne de la devise « *aux grands hommes la patrie reconnaissante* » (grrrr)

Pour sa première sortie publique, la chorale des Chiennes de garde, encore et toujours féministe, fera entendre la voix de « petites femmes » (ténors, barytons et basses sont aussi bienvenus) dans un répertoire pour l'instant limité à trois chefs-d'œuvre : la Marseillaise des Chiennes de garde, l'Hymne des femmes, l'Internationale des femmes. Si vous pouvez vous joindre à nous, venez et osez ! Les airs vous sont sans doute connus, et les paroles vous seront distribuées sur place.

Nous chanterons entre 20h et 20h30, puis nous irons (selon le temps) nous promener dans le

Quartier latin en écoutant d'autres musiques, ou discuter dans un café.

14 - Théâtre one women show : La lesbienne invisible

Le théâtre Le Bout, 62 rue Pigalle, 75009 Paris, accueille encore pour quatre représentations les 18, 19, 25 et 26 juin, à 19 heures, Océane Rose Marie et son one woman show La lesbienne invisible, l'histoire d'une fille qui porte des jupes et qui n'arrive pas à faire admettre aux autres qu'elle puisse vraiment être lesbienne.

Extrait de l'article de Julie Silberfeld sur Yagg accompagné d'une interview vidéo de Rose Marie : <http://www.yagg.com/2009/06/18/ocea...>

15 - Films autour des droits et des luttes des femmes iraniennes - mardi 23 juin

Le Centre audiovisuel Simone de Beauvoir est heureux de présenter un programme de films autour des droits et des luttes des femmes iraniennes en présence de Chahla Chafiq, essayiste et nouvelliste d'origine iranienne, auteure de "Femmes sous le Voile, face à la Loi islamique.« , »Le nouvel Homme islamiste, la prison politique en Iran.« , »Chemins et Brouillard." ;

et de Liliane Kandel, sociologue, éditrice de « Féminismes et nazisme » (éd. Odile Jacob,) membre du comité de rédaction des Temps Modernes et du jury du prix Simone de Beauvoir pour la liberté des femmes. ; et des membres de l'association One Million Signatures présenteront leur action. La projection sera suivie d'une rencontre avec ces personnes.

- Iranian Feminist Protest Gender Apartheid under Islamic Republic's Rule. (2005) ;

À Téhéran en 2005, au cours d'une manifestation pour la Journée internationale des femmes, des Iraniennes réclament leurs droits et protestent contre le traitement injuste et inégal qui leur est fait. Elles dénoncent le système d'apartheid basé sur le genre de la constitution de République islamique et les lois du clergé. Simin Behbahani poète iranienne participe à cette manifestation. (Produit par Mahnaz Mohamadi)

- Extraits de la remise du Prix Simone de Beauvoir pour la liberté des femmes le 16 janvier 2009 au café des Deux magots à Paris créé à l'initiative de Julia Kristeva en 2008 à l'occasion du 100^e anniversaire de la naissance de Simone de Beauvoir (9 janvier 1908).

Le Jury a attribué le Prix « Simone de Beauvoir pour la liberté des femmes » 2009 à One Million Signatures, collectif de femmes iraniennes, pour l'audace et l'originalité de pensée dont témoigne son action.

- Lecture d'un poème de et par Simin Behbahani • « Un million de signatures pour l'abrogation des lois discriminatoires envers les femmes » (2007)

- clips de la campagne (sous réserve).

Le Nouveau Latina , 20, rue du temple, 75004 PARIS, (Métro Hôtel de Ville), tél. 01 42 78 47 86, www.lenouveaulatina.com

P.-S.

* Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes
contre les Violences et la Pauvreté - N° 134 - 19 juin 2009.